

ACTION URGENTE

SOUDAN. UN MÉDECIN A ÉTÉ LIBÉRÉ SANS INCULPATION

Mohamed Yasin Abdalla, président du Comité central des médecins soudanais (CCSD), a été libéré sans inculpation. Il avait été arrêté le 22 avril à Khartoum par des agents du Service national de la sûreté et du renseignement et détenu au bureau du procureur du NISS chargé des crimes contre l'État, à Khartoum.

Mohamed Yasin Abdalla, un des fondateurs et président du Comité central des médecins soudanais (CCSD), a été libéré sans inculpation le 28 avril. Il avait été arrêté le 22 avril à son domicile de Khartoum et détenu au bureau du procureur du NISS chargé des crimes contre l'État. Il figure parmi les 28 médecins soudanais qui ont été arrêtés à de multiples reprises puis libérés, en octobre et novembre 2016 au Soudan. Ses confrères et lui étaient accusés d'avoir constitué une entité illégale et menacé le système de santé du pays, sans toutefois être inculpés.

Au moment de leur arrestation, ils participaient à une grève des médecins organisée par le CCSD. Il s'agit d'une organisation indépendante, qui a été créée pour les médecins ne souhaitant pas adhérer au Syndicat des médecins soudanais (SDU), favorable au gouvernement. Les principales revendications des grévistes étaient, entre autres, la fourniture de soins gratuits aux personnes souffrant de maladies graves et aux enfants de moins de cinq ans et la dotation de 22 hôpitaux en matériel médical pour les accidents et les urgences.

Mohamed Yasin Abdalla remercie Amnesty International pour son travail de campagne en sa faveur.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 97/17. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr54/6124/2017/fr/>

Nom : Mohamed Yasin Abdalla

Homme

Informations complémentaires sur l'AU 97/17, AFR 54/6993/2017, 24 août 2017

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

